



➤ Les docteurs

Enquête sur le devenir au 1^{er} décembre 2010 des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2008

en bref

- 525 étudiants aquitains ont obtenu le grade de docteur au cours de l'année 2008. Parmi eux, 372 ont répondu à l'enquête relative à leur devenir, soit un taux de réponse global de 71%.
- Deux ans environ après leur soutenance de thèse, le taux d'emploi de ces docteurs est de 89%. Le taux de chômage est de 9% (en hausse de 2 points par rapport à la génération de docteurs ayant soutenu en 2007 et enquêtés au 1^{er} décembre 2009).
- Parmi les docteurs en emploi :
 - le taux d'emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale...) est de 59%.
 - le taux d'emploi de niveau cadre est de 92% (en hausse de 8 points par rapport à la génération 2007).
 - 94% des docteurs travaillent à temps plein.
 - le taux de rétention régional* est de 32%.

■ Méthodologie

L'ORPEA a lancé au 1^{er} décembre 2010, pour la troisième année consécutive, une enquête sur le devenir des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2008.

Cette enquête porte sur l'ensemble des docteurs des universités de Bordeaux 1, Bordeaux Segalen, Bordeaux 3, Bordeaux IV, l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Le questionnaire comporte 7 parties : Cours antérieur à l'obtention du doctorat / Financement / Parcours depuis l'obtention du doctorat / Situation au 1^{er} décembre 2010 / Votre emploi principal au 1^{er} décembre 2010 / Votre premier emploi / Signalétique.

Chaque université a procédé à l'envoi des questionnaires ainsi qu'à leur saisie : au total 372 des 525 docteurs interrogés ont répondu à l'enquête - par courrier ou saisie internet- soit un taux de réponse de 71%.

Pour réaliser cette synthèse, l'ORPEA a procédé à l'agrégation de l'ensemble des données de l'enquête. Un regroupement en 3 sections principales a été adopté afin de faciliter la lecture des données. Ces groupes sont : "Droit-Eco-Gestion", "LLSHS" (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales) et "Sciences".

Les objectifs poursuivis sont l'observation de l'insertion professionnelle des docteurs au niveau régional, l'étude des processus d'entrée et d'évolution sur le marché du travail, la mesure des conditions de l'insertion ainsi que l'adéquation des formations vis-à-vis de l'emploi.

Effectifs et taux de réponse par discipline

	Nombre de diplômés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Droit-Eco-gestion	71	53	75%
LLSHS	148	108	73%
Sciences	306	211	69%
Enquête 2010 promotion 2008	525	372	71%
Rappel 2009 promotion 2007	521	377	72%

* Taux de rétention régional : Part des emplois dans la région d'obtention du diplôme sur l'ensemble des diplômés en emploi à la date d'observation.

■ Genre, nationalité, âge et durée de thèse

	Genre (en %)		Nationalité (en %)		Age (en année)		Durée de la thèse (en année)	
	M	F	Française	Etrangère	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Droit-Eco-Gestion	58	42	70	30	32	31	4	4
LLSHS	54	46	77	23	37	34	4	4
Sciences	59	41	89	11	29	28	3	3
Enquête 2010 promotion 2008	58	42	83	17	31	29	3	3
Rappel 2009 promotion 2007	61	39	82	18	32	29	4	4

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Les hommes-docteurs sont plus nombreux que les femmes : ils représentent 58% des diplômés 2008 ayant répondu à l'enquête.

83% des docteurs aquitains sont de nationalité française. La proportion des docteurs de nationalité française est plus importante dans la discipline des sciences où elle s'élève à 89%.

L'âge moyen à l'obtention de la thèse est de 31 ans et l'âge

médian de 29 ans. Notons que l'âge moyen des docteurs en Sciences est inférieur d'1 an à la moyenne régionale, alors que celui des docteurs de LLSHS lui est supérieur de 6 ans.

La durée moyenne de thèse s'établit à 3 ans.

On observe, pour chacun des critères étudiés, peu de différences avec la génération de docteurs 2007 précédemment enquêtée.

■ Diplômes antérieurs à l'entrée en thèse

Le principal diplôme d'accès au doctorat est le master recherche : il concerne 78% des docteurs. 7% disposaient d'un master professionnel pour l'inscription en thèse, 5% d'un diplôme de master recherche et d'ingénieur.

Concernant les diplômés de Sciences, 71% d'entre eux étaient titulaires d'un master recherche au moment de l'inscription en thèse contre 85% des docteurs de Droit-Eco-Gestion et 88% des docteurs de LLSHS. Ce taux, 7 points plus faible que la moyenne régionale, est compensé par une proportion de titulaires de master professionnel, d'un diplôme d'ingénieur ou d'un master recherche et d'un diplôme d'ingénieur plus importante que la moyenne.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2010 promotion 2008
Master recherche	85%	88%	71%	78%
Master pro	6%	4%	9%	7%
Diplôme d'ingénieur		<1%	5%	3%
Diplôme étranger équivalent	4%	2%	3%	3%
Autre (dt validation d'acquis)		<1%	1%	1%
Master recherche et diplôme d'ingénieur		<1%	8%	5%
Master recherche et master pro	4%	3%	1%	2%
Master recherche et autre diplôme	1%		1%	<1%
Master pro et autre diplôme		<1%	1%	<1%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

■ Situation à l'entrée en thèse

Avant l'entrée en doctorat, 73% des docteurs étaient étudiants, 22% étaient salariés, 4% demandeurs d'emploi et 1% dans une situation autre.

De fortes disparités sont observables par discipline de thèse. En effet, la qualité d'étudiant représente 81% des docteurs

en Droit-Eco-Gestion et seulement 56% des docteurs de LLSHS.

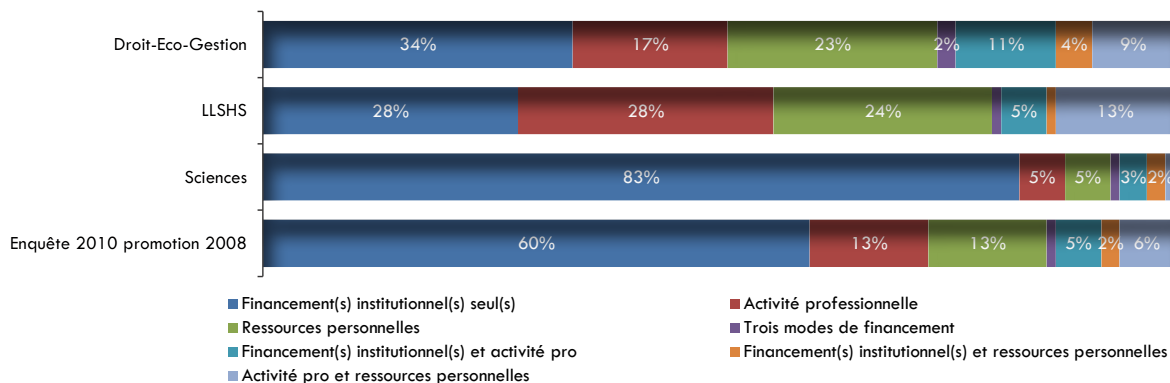
4 docteurs de LLSHS sur 10 se sont déclarés salariés au moment de l'inscription. Ceci peut, pour partie, expliquer que l'âge des docteurs de LLSHS à l'entrée en thèse soit plus important que la moyenne régionale.

	Étudiant	Salarié	Demandeur d'emploi	Autre
Droit-Eco-Gestion	81%	15%	2%	2%
LLSHS	56%	40%	2%	2%
Sciences	79%	15%	6%	0%
Enquête 2010 promotion 2008	73%	22%	4%	1%
Rappel 2009 promotion 2007	72%	22%	4%	2%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Mode de financement de la thèse

60% des docteurs diplômés en 2008 ont exclusivement financé leur thèse par des financements institutionnels, 13% par une activité professionnelle, 13% par des ressources personnelles. D'autres ont combiné plusieurs modes de financement : financements institutionnels et activité professionnelle (5%), financements institutionnels et ressources personnelles (2%), activité professionnelle et ressources personnelles (6%), voire les trois modes de financement (1%).



Source : Enquête 2010 Docteurs 2008 - ORPEA

Par discipline, les docteurs en Sciences sont proportionnellement plus nombreux à financer leur thèse par des financements institutionnels seuls : ils sont 83% contre 28% pour les docteurs de LLSHS et 34% des docteurs de Droit-Eco-Gestion. La part des docteurs de LLSHS finançant leur thèse exclusivement par une activité professionnelle est plus de deux fois supérieure à celle de niveau régional (28% contre 13% au niveau régional).

Financements institutionnels

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2010 promotion 2008
Alloc. ministérielle	61%	43%	42%	44%
Alloc. de collectivités territoriales (Région...)	17%	23%	17%	18%
Alloc. autres organismes (CNRS, INSERM, ...)	6%	17%	20%	18%
Bourse d'école		10%	3%	4%
Aide autres ministères	6%	7%	2%	3%
Aide association			1%	<1%
CIFRE	6%		16%	13%
Financement particulier pour étrangers	6%		3%	3%
Financement sur contrats obtenus par l'ED		3%	1%	1%
Autre	11%	10%	6%	7%

Plusieurs réponses possibles

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

44% des docteurs 2008 ayant répondu à l'enquête et ayant reçu un financement institutionnel ont financé leur thèse par une allocation ministérielle (cela concerne 61% des docteurs de Droit-Eco-Gestion).

18% des docteurs 2008 ont financé leur thèse par des allocations versées par des collectivités territoriales comme la région, ou des bourses d'autres organismes comme le CNRS... 13% ont financé leur thèse par des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). les CIFRE concernent principalement les docteurs en Sciences.

Projet professionnel au moment de la soutenance de thèse

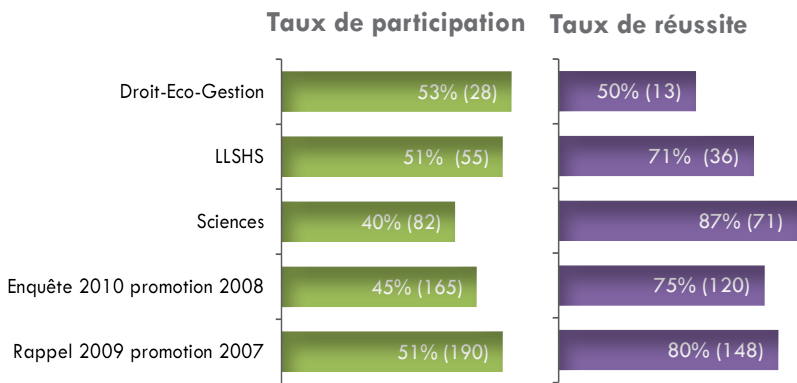
Au moment de la soutenance de thèse, 34% des docteurs 2008 envisageaient d'évoluer dans le secteur académique contre près de la moitié des docteurs 2007. 18% des docteurs 2008 souhaitaient évoluer dans le secteur public ou privé contre

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2010 promotion 2008	Rappel 2009 promotion 2007
Oui, dans le secteur public (hors académique)	2%	16%	23%	18%	9%
Oui, dans le secteur académique	55%	41%	25%	34%	48%
Oui, dans le secteur privé	15%	9%	24%	18%	15%
Oui, dans le secteur académique et public	6%	3%	2%	3%	1%
Oui, dans le secteur privé et académique	8%	1%		2%	3%
Oui, dans le secteur privé et public	8%	1%	1%	2%	<1%
Les trois secteurs proposés		1%		<1%	<1%
Non	8%	28%	25%	23%	23%

respectivement 9% et 15% des docteurs 2007. 23% des docteurs n'avaient en revanche pas de projets professionnels lors de la soutenance. Ce taux reste stable par rapport à la promotion 2007. Par discipline, l'absence de projet à la soutenance concerne près d'1 docteur de LLSHS sur 3.

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

■ Présentation à la qualification par le Conseil National des Universités (CNU) et résultats



Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

45% des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2008 déclarent s'être présenté à la qualification par le CNU. Ce taux est 6 points inférieur à la promotion 2007.

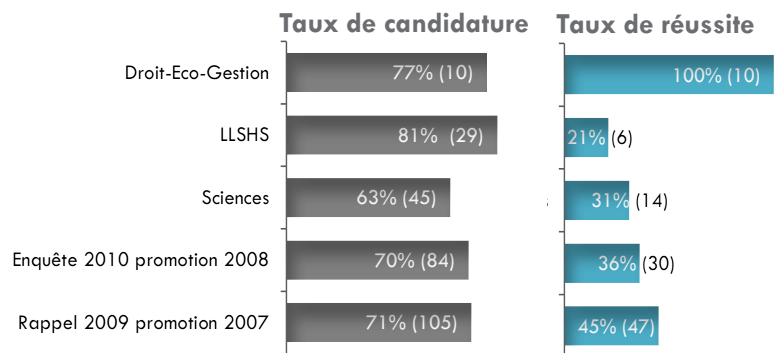
Les docteurs en Sciences sont proportionnellement moins nombreux à se présenter à la qualification (40%) que les docteurs de Droit-Eco-Gestion (53%) et de LLSHS (51%).

75% des docteurs qui se sont présentés à la qualification ont réussi. Les taux de réussite divergent selon les disciplines observées.

■ Candidature à un poste de Maître de conférences (MCF) et résultats

7 docteurs ayant réussi la qualification par le CNU sur 10 ont candidaté pour un poste de Maître de conférences. Bien que le taux de réussite à la qualification des docteurs en Sciences soit de 87%, 63% d'entre eux ont candidaté sur un poste de MCF.

Le taux de réussite global est de 36% et est plus faible que celui de la génération de docteurs 2007 (-9 points). Par discipline, on note que l'ensemble des docteurs de Droit-Eco-Gestion ont réussi alors que les taux de réussite des docteurs de LLSHS et de Sciences sont plus faibles que la moyenne régionale.



Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

■ Réalisation d'un post-doc et conditions d'accomplissement de la (des) mission(s)

35% des docteurs génération 2008 ont effectué une (ou des) mission(s) post-doctorale(s). Comparativement à la génération de docteurs 2007 enquêtée un an auparavant, ce taux baisse de 7 points. De même par discipline, ce sont les docteurs en Sciences qui apparaissent les plus concernés par la réalisation d'un post-doc : plus d'1 docteur en Sciences sur 2 effectue une mission de ce type.

En revanche, le taux de docteurs effectuant plus d'une mission post-doctorale augmente par rapport à l'année précédente : 31% des docteurs 2008 ayant déclaré avoir réalisé un post-doc en ont réalisé au moins 2 contre 24% pour les docteurs 2007.

	Taux de réalisation d'un post-doc		Taux de réalisation de 2 post-docs ou plus	
	%	Eff.	%	Eff.
Droit-Eco-Gestion	6%	3	33%	1
LLSHS	15%	16	25%	4
Sciences	53%	112	32%	35
Enquête 2010 promotion 2008	35%	131	31%	40
Rappel 2009 promotion 2007	42%	157	24%	36

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

■ Raisons de la réalisation d'un post-doc

67% des docteurs ont effectué un post-doc pour améliorer leur CV, 46% par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche, 40% dans l'attente d'une meilleure situation, 28% pour postuler à un poste de maître de conférence, enfin 3% pour d'autres raisons.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2010 promotion 2008	Rappel 2009 promotion 2007
par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche	100%	56%	43%	46%	64%
pour postuler à un poste de maître de conférence	33%	25%	29%	28%	32%
pour améliorer mon CV	67%	88%	64%	67%	64%
dans l'attente d'une situation meilleure		56%	39%	40%	34%
autre		6%	3%	3%	3%

Plusieurs réponses possibles

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Comparée à la promotion précédente enquêtée, la raison de la réalisation d'un post-doc par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche a chuté de 18 points.

Quelle que soit leur situation au 1er décembre 2010 (emploi, recherche d'emploi, études...), l'ensemble des docteurs-étudiants à l'entrée en thèse a été interrogé sur les caractéristiques du premier emploi qu'ils ont occupé depuis l'obtention du doctorat.

Durée de recherche du premier emploi

(Pour les docteurs-étudiants lors de leur inscription en thèse)

Le délai d'obtention d'un premier emploi pour les docteurs-étudiants lors de leur inscription en thèse s'élève en moyenne à 4 mois. La durée médiane de recherche du premier emploi est constante quelle que soit la discipline et est de 1 mois.

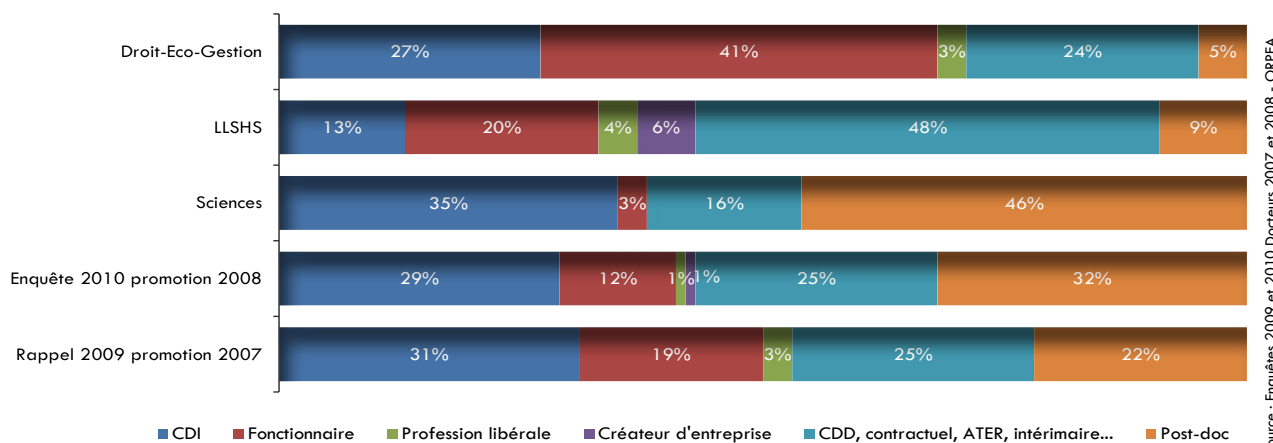
Le délai d'obtention du premier emploi est égal à la moyenne régionale pour les docteurs de Droit-Eco-Gestion et de Sciences et est de 5 mois pour les docteurs de LLSHS.

	Durée de recherche du premier emploi : (en mois)	
	moyen	médian
Droit-Eco-Gestion	4	1
LLSHS	5	1
Sciences	4	1
Enquête 2010 promotion 2008	4	1
Rappel 2009 promotion 2007	5	2

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Nature du contrat de travail

(Pour les docteurs-étudiants lors de leur inscription en thèse)



Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

43% des docteurs-étudiants à l'entrée en thèse ont bénéficié, pour leur premier emploi après la soutenance, de contrats de qualité stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, créateur d'entreprise) et 57% de contrats non stables. Le principal mode d'accès à l'emploi diffère selon les disciplines : pour les docteurs en Sciences, il s'agit du post-doc (46%), pour les docteurs de LLSHS, du contrat à durée déterminée (48%), enfin pour les docteurs de Droit-Eco-Gestion, du fonctionnariat (41%).

Professions et catégories socioprofessionnelles

(Pour les docteurs-étudiants lors de leur inscription en thèse)

A la sortie de thèse, 89% des docteurs-étudiants à l'inscription disposent d'un premier poste de cadre. Ce taux est 7 points supérieurs à celui de la promotion 2007.

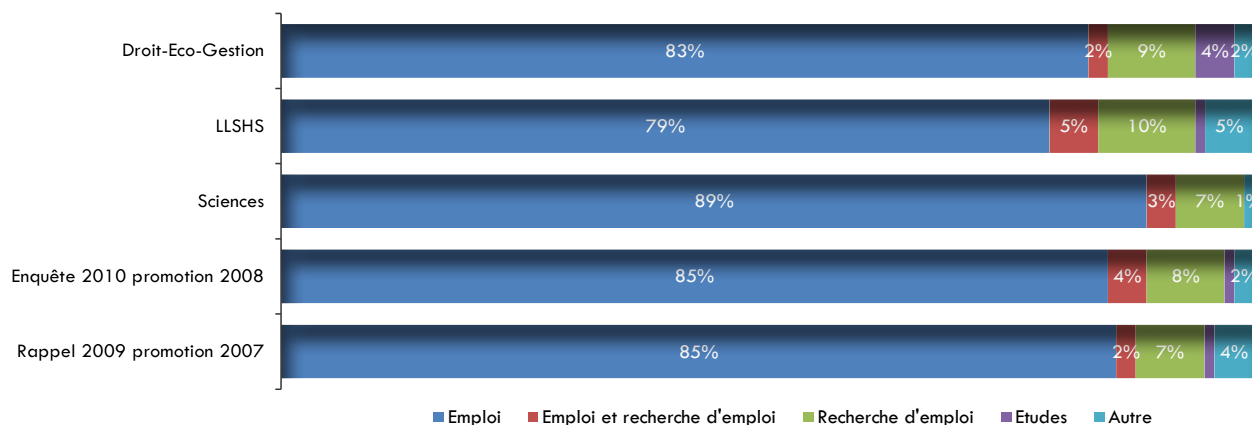
Par discipline, on observe que le taux du premier emploi de niveau cadre* concerne 97% des docteurs en Sciences, 85% des docteurs de Droit-Eco-Gestion et 68% des docteurs de LLSHS.

	Taux d'emploi de niveau cadre :
Droit-Eco-Gestion	85%
LLSHS	68%
Sciences	97%
Enquête 2010 promotion 2008	89%
Rappel 2009 promotion 2007	82%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

*Taux d'emploi de niveau cadre : Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales / Ensemble des répondants en emploi.

Situation des docteurs au 1er décembre 2010



Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Au 1er décembre 2010, 89% des docteurs 2008 ayant répondu à l'enquête sont en emploi (dont 4% sont en emploi mais déclarent en rechercher un autre en parallèle). 8% sont en recherche d'emploi, 1% en études et 2% dans une situation autre. Comparée la génération de docteurs diplômés l'année précédente, la situation est similaire.

Par discipline, le taux d'emploi* est 3 points supérieur à la moyenne régionale pour les docteurs en Sciences tandis qu'il est 4 points inférieur pour les docteurs en LLSHS. Par ailleurs, le taux d'emploi des docteurs de LLSHS comprend une plus forte part (5%) d'individus en recherche d'un poste malgré une situation d'emploi.

Taux de chômage

Le taux de chômage** global est de 9%. Il est en hausse de deux points par rapport à celui de la génération de docteurs 2007. Par discipline, le taux de chômage concerne 7% des docteurs en Sciences, 10% des docteurs en Droit-Eco-Gestion et 11% des docteurs en LLSHS.

	Taux de chômage :
Droit-Eco-Gestion	10%
LLSHS	11%
Sciences	7%
Enquête 2010 promotion 2008	9%
Rappel 2009 promotion 2007	7%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Situation à la date de l'enquête en fonction de la situation à l'entrée en thèse

97% des docteurs-salariés à l'entrée en thèse sont en emploi à la date de l'enquête. 87% des docteurs-étudiants au moment de l'inscription en thèse occupent un poste au 1er décembre 2010 et 10% recherchent un emploi.

		Situation au 1er décembre 2010				
		Emploi	Emploi et recherche d'emploi	Recherche d'emploi	Études	Autre
Situation à l'entrée en thèse	Salariés	93%	4%	1%		2%
	Étudiants	84%	3%	10%	1%	2%
	Demandeurs d'emploi	87%	7%	6%		
	Autre	25%		25%		50%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

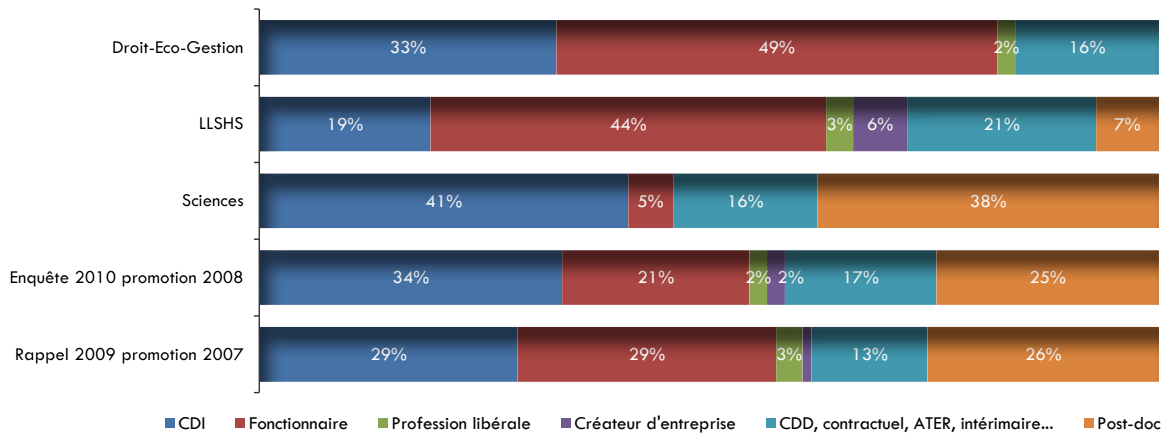
*Taux d'emploi : Nombre de personne en emploi + emploi et recherche d'emploi / (Nombre de personne en emploi + emploi et recherche d'emploi + Nombre de personnes en recherche d'emploi + Nombre de personnes en études + Nombre de personnes dans une situation autre).

**Taux de chômage : Nombre de personnes sans emploi et en recherche d'emploi / (Nombre de personne en emploi + emploi et recherche d'emploi + Nombre de personnes en recherche d'emploi).

Pour en savoir plus : Consultez les [tableaux de bord](#) de l'enquête et les [fiches «chiffres-clés»](#) par école doctorale sur : <http://www.univ-bordeaux.fr/>

Nature du contrat de travail

Les emplois stables de type de CDI, fonctionnaire, profession libérale et créateur d'entreprise concernent 59% des docteurs en emploi deux ans environ après leur soutenance de thèse. 17% disposent de contrats de travail non stables (CDD, contractuel, ATER, intérimaire...) et 1/4 sont en post-doc. Le taux d'emploi stable des docteurs 2008 est en baisse puisque le taux d'emploi stable de la génération des docteurs 2007 était de 62%.



Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Par discipline, on observe que les contrats de qualité post-doctorale concernent principalement les docteurs en Sciences (38% contre 7% des docteurs de LLSHS et aucun des docteurs de Droit-Eco-Gestion). 44% des docteurs de LLSHS et 49% des Droit-Eco-Gestion sont fonctionnaires contre 5% des docteurs en Sciences.

Professions et catégories socioprofessionnelles

Le statut des docteurs 2008 s'est amélioré dans la mesure où le taux de docteurs occupant un poste de niveau cadre* est de 92% contre 84% des docteurs 2007 enquêtés en décembre 2009 (soit une hausse de 8 points).

Le taux d'emploi de niveau cadre le plus faible concerne les docteurs de LLSHS (79%) alors qu'il concerne la quasi-totalité des docteurs en Sciences en emploi (98%).

	Taux de d'emploi de niveau cadre :
Droit-Eco-Gestion	91%
LLSHS	79%
Sciences	98%
Enquête 2010 promotion 2008	92%
Rappel 2009 promotion 2007	84%

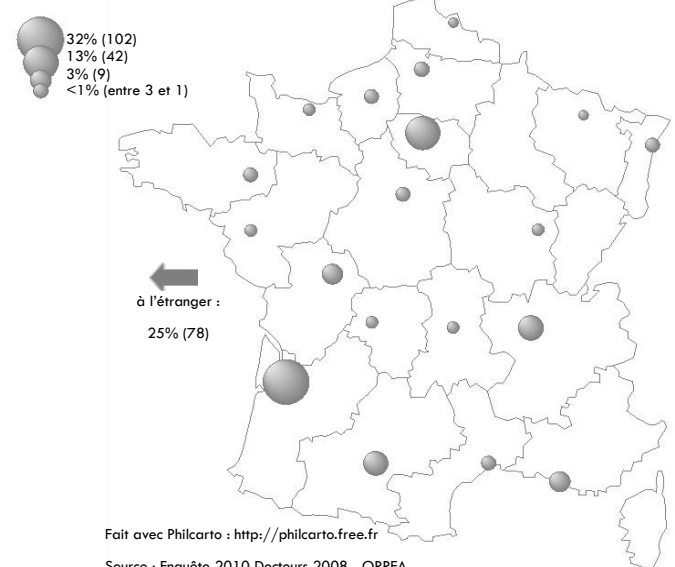
Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Localisation des emplois occupés au 1er décembre 2010

75% des docteurs en emploi au 1er décembre 2010 travaillent en France et 25% à l'étranger. (Concernant la promotion 2007 précédemment enquêtée, le taux d'emploi à l'étranger était de 29%).

32% des postes, sur l'ensemble des emplois occupés, sont basés en région Aquitaine, 13% dans la région Ile-de-France, et le reste sur les autres régions métropolitaines.

Répartition des docteurs en emploi en % (et effectif)



*Taux d'emploi de niveau cadre : Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales / Ensemble des répondants en emploi.

Rémunération mensuelle

(Salaire net hors primes des docteurs 2008 exerçant leur emploi en France, à temps plein)

Deux ans environ après la soutenance de thèse, les salaires nets hors primes moyen et médian des docteurs 2008 sont respectivement de 2 193 euros et 2 085 euros. Ceux-ci présentent peu de différences avec la promotion de docteurs ayant soutenu leur thèse un an plus tôt.

Les hommes gagnent plus que les femmes. Par discipline, les docteurs en Sciences gagnent en moyenne plus que les docteurs en LLSHS et Droit-Eco-Gestion.

	Femme		Homme		Ensemble	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Droit-Eco-Gestion	2 206	2 000	2 061	2 179	2 141	2 179
LLSHS	2 004	1 900	2 099	2 000	2 058	2 000
Sciences	2 202	2 100	2 312	2 100	2 269	2 100
Enquête 2010 promotion 2008	2 146	2 037	2 227	2 100	2 193	2 085
Rappel 2009 promotion 2007	2 198	2 050	2 249	2 100	2 205	2 083

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Quotité travaillée

Au niveau régional, 94% des docteurs en emploi travaillent à temps plein et 6% à temps partiel. Cette répartition était identique pour la génération de docteurs 2007 en emploi.

Parmi les travailleurs à temps partiel, 60% sont des femmes et 72% déclarent qu'il s'agit d'une situation subie.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2010 promotion 2008	Rappel 2009 promotion 2007
Temps complet	98%	85%	97%	94%	94%
Temps partiel	2%	15%	3%	6%	6%
<i>Dont femmes</i>	100%	54%	67%	60%	56%
<i>Dont temps partiel subi</i>	100%	82%	67%	72%	63%

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA

Niveau de satisfaction vis-à-vis de ...

Le critère de satisfaction le plus important vis-à-vis de l'emploi occupé est le contenu : 87% des docteurs 2008 en emploi au 1er décembre 2010 se déclarent satisfaits à tout à fait satisfaits de son contenu. Ce taux concerne plus de 9 docteurs de Sciences sur 10.

A contrario, le critère de la rémunération présente le taux de satisfaction le plus faible : seuls 64% des docteurs 2008 sont satisfaits du niveau de rémunération perçue. Il est inférieur à 50% pour les docteurs de LLSHS en emploi.

Le sentiment de satisfaction relatif aux perspectives de carrière concerne 70% des docteurs en emploi.

Par comparaison avec la promotion 2007 précédemment enquêtée, deux critères ont nettement progressé : la rémunération et les perspectives de carrière. Ils gagnent respectivement 7 et 10 points.

	De son adéquation avec le doctorat effectué	De sa rémunération	De ses perspectives de carrière	De son contenu	De sa localisation
Droit-Eco-Gestion	77%	57%	80%	82%	65%
LLSHS	63%	46%	67%	81%	79%
Sciences	86%	74%	68%	91%	84%
Enquête 2010 promotion 2008	78%	64%	70%	87%	79%
Rappel 2009 promotion 2007	80%	57%	60%	85%	78%

Les pourcentages présentés correspondent au cumul des taux obtenus aux modalités de réponses 'satisfait' et 'tout à fait satisfait'.

Source : Enquêtes 2009 et 2010 Docteurs 2007 et 2008 - ORPEA